

Recommandations concernant l'utilisation des antitussifs

Recommandations concernant l'utilisation des antitussifs :

Références : PIJ medic n°21

L'intérêt des antitussifs lors de toux due à une infection des voies respiratoires est controversé. Dans les épisodes aigus, l'irritation tussigène répond en principe davantage aux mesures d'hygiène nasale et d'humidification de l'air ambiant, qu'au traitement pharmacologique. Les antitussifs ne devraient être essayés dans cette indication que lorsque la toux représente une gêne majeure et que les mesures non médicamenteuses n'ont pas donné de résultats.

L'usage d'inhibiteurs centraux du réflexe de la toux doit être réservé à de courtes périodes et en dernière intention, essentiellement dans les situations suivantes :

- *Toux d'origine indéterminée malgré une évaluation complète*
- *Toux dont l'étiologie est déterminée, mais dont le traitement spécifique n'est pas encore efficace (par exemple IPP pour reflux gastro-œsophagien)*
- *Toux dont l'étiologie est déterminée, mais qui ne répond pas à un traitement spécifique (par exemple tumeur)*
- *Traitement symptomatique d'une toux sèche post-infectieuse.*

Attention : les antitussifs présentent un rapport bénéfice/risque défavorable dans la BPCO !

Source : Liste des médicaments à consulter sur www.pij.ch